

COMMUNE de MARVAL

(Haute-Vienne)

DECISION N° 58-2025

en date du 24 octobre 2025

portant sur une location d'un camion nacelle

Le Maire de la Commune de MARVAL (Haute-Vienne),

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal N° 14-2020 en date du 10 juillet 2020 portant sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

DECIDE

Article 1 – de retenir l'offre de LOCATOUMAT- ZAE Grand Massonneau Route de Périgueux 24300 SAINT MARTIAL DE VALETTE pour une location d'un camion nacelle pendant 3 jours pour un montant de 640.05 € HT.

Article 2 – La présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du C.G.C.T.

A Marval, le 29 octobre 2025

Pierre HACHIN
Maire

